

25 juillet 2016

LE HUFFINGTON POST

EN ASSOCIATION AVEC LE GROUPE *Le Monde*

Édition: FR ▼



J'aime 760 972



Suivre



Newsletters

À LA UNE POLITIQUE ÉCONOMIE INTERNATIONAL CULTURE MÉDIAS PEOPLE LE BON LIEN C'EST DEMAIN C'EST LA VIE LE HUFFPLAY

L'œuvre de Le Corbusier inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Le HuffPost avec AFP

Publication: 17/07/2016 11h18 CEST Mis à jour: 17/07/2016 15h21 CEST

ARCHITECTURE - L'œuvre architecturale de Le Corbusier a été inscrite au Patrimoine mondial, a annoncé ce dimanche 17 juillet l'Unesco dans un tweet. Son œuvre figurait parmi les candidatures françaises aux côtés de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne.

Retoquée en 2009 et 2011, la candidature d'œuvres de l'architecte franco-suisse (au profil très controversé) Le Corbusier revenait cette année remaniée avec, cette fois, un avis positif du comité d'experts chargé d'évaluer les projets.

Le dossier, porté par la France, regroupait 17 sites choisis dans sept pays (France, Suisse, Belgique, Allemagne, Argentine, Japon, Inde) pour montrer la dimension planétaire de l'œuvre de Charles-Edouard Jeanneret-Gris, dit Le Corbusier (1887-1965).

"Cette étape n'est pas un aboutissement"

Le classement porte sur dix-sept réalisations de l'architecte franco-suisse, dont dix situées en France. Parmi elles, celle de Firminy (centre-est de la France), le deuxième plus grand site après celui de Chandigarh en Inde, avec un quartier, sa maison de la culture, son stade, sa piscine et son église ou encore la "Cité radieuse" à Marseille.

"Cette bonne nouvelle survient après plus de dix ans de travail, de concertation et deux échecs", s'est félicité dans un communiqué Benoît Cornu, premier adjoint à Ronchamp (Haute-Saône), qui préside depuis 2016 l'Association des Sites Le Corbusier créée en 2010.

"Cette étape n'est pas un aboutissement ! Il s'agit, désormais, de valoriser ce patrimoine devenu mondial, de le protéger et de le léguer à nos héritiers dans les meilleures conditions, pour qu'ils en fassent de même", a-t-il ajouté.

La ministre de la Culture et de la Communication, Audrey Azoulay, s'est également réjouie de la décision de l'Unesco, en relevant qu'elle soulignait "l'importance de la préservation et de la valorisation du patrimoine récent, de moins de cent ans". "La loi du 7 juillet dernier relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a ainsi créé un label spécifique permettant de veiller sur cet héritage architectural récent, que le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco vient lui aussi de mettre en lumière", a relevé Audrey Azoulay.

D'autres candidatures doivent être examinées dimanche à Istanbul, dont celle de la chaîne des Puys et de la faille de la Limagne, selon l'Unesco.

"Une séance extraordinaire doit être organisée à Paris, en septembre prochain, pour les candidatures qui n'auront pas pu être examinées à Istanbul", a précisé dimanche à l'AFP, au téléphone, Marc Petit, un membre de la délégation française présente sur place et fondateur de l'Association des sites Le Corbusier.

Selon lui, le calendrier de la conférence permanente du comité du patrimoine, "initialement programmée du 10 au 20 juillet", se terminera dimanche soir au lieu de mercredi en raison de l'actualité turque.